



Ensemble, revendiquons les Droits des Sans-Papiers

Bonjour,

Je viens d'avoir Claire-Lise au téléphone. Elle est au TA de Cergy Pontoise actuellement.

Moussa a bénéficié d'un régime exceptionnel.

Moussa est arrivé avec l'escorte du commissariat de Massy. Ils étaient plusieurs à passer ce matin. D'habitude, le magistrat entend tout le monde puis se retire et donne son jugement le soir ou le lendemain matin. Aujourd'hui : pas du tout. Moussa a été entendu en premier, le magistrat a pris acte de l'intervention du Maire de Grigny mais a souligné également que personne de la famille n'était présent (alors qu'il a de la famille en situation régulière) - seule Claire-Lise était là avec les documents. Puis le Magistrat s'est retirée et a délibéré tout de suite. Jugement : APRF confirmé.

Ensuite l'escorte est restée avec Moussa au Tribunal. Claire-Lise a pu entendre parler de billet d'avion (la rétention était valable jusqu'à demain après-midi). Finalement le couperet est tombé : Moussa va être expulsé, il est en ce moment dans la voiture qui l'emmène à l'aéroport. Moussa a juste le temps d'embrasser Claire-Lise, complètement effondré, et est parti avec son petit blouson, c'est tout !

Claire-Lise, ensuite a vu Moussa menoté dans l'enceinte du Tribunal devant tout le monde. Elle a hurlé et on l'a fait taire.

Alors : voilà ce qu'ils ont l'intention de faire : attrapper les Sans-Papiers les uns après les autres et les renvoyer à la vitesse GRAND V !!!

Les Sans-Papiers sont bien entendu sous le choc. Venez les soutenir, c'est le moment!!

Ce soir, continuation de la campagne des meetings avec distribution des tracts. Demain est un autre jour,

Solidairement,

Les Sans-Papiers en lutte